

Weiblich-männlich : Geschlechtverhältnisse in der Schweiz: Rechtsprechung, Diskurs, Praktiken / Féminin-masculin : rapports sociaux des sexes en Suisse: législation, discours, pratiques [hrsg. v. Rudolf Jaun et al.]

Autor(en): **Vuille, Marilène**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **3 (1996)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eidgenossenschaft zieht. Zwar ist es zu begrüßen, dass Graubünden als eigenständiges Staatsgebilde angesprochen wurde, ein Vorgehen, das auch auf die Untersuchung der einzelnen Machttäger im nachmalig schweizerischen Gebiet angewendet werden muss. Aber der Vergleich mit dem angrenzenden Gebiet eher als mit Württemberg, England oder Frankreich würde einige der als bündnerische Besonderheiten angesprochene Phänomene relativieren – oder vielleicht auch unterstreichen. Trotz dieser Einwände ist Heads Buch sicher schweizergeschichtliche Pflichtlektüre, vor allem aber Pflichtlektüre derjenigen, die sich mit Fragen der Staatsentstehung, der politischen Ideengeschichte und der politischen Kultur beschäftigen.

Regula Schmid (Zürich)

RUDOLF JAUN, BRIGITTE STUDER (HG.)
WEIBLICH-MANNLICH
 GESCHLECHTVERHÄLTNISSE IN DER SCHWEIZ: RECHTSPRECHUNG, DISKURS, PRAKTIKEN
FÉMININ-MASCULIN
 RAPPORTS SOCIAUX DES SEXES EN SUISSE: LÉGISLATION, DISCOURS, PRATIQUES

CHRONOS, ZÜRICH 1995, 245 P., FS 38.–

Ce recueil d'articles se présente comme un puzzle qui fait progressivement apparaître plusieurs images des rapports sociaux de sexes en Suisse. Plusieurs, car la période considérée s'étend du XVe jusqu'au début du XXe siècle, mais aussi parce que d'importantes différences inter-cantoniales se profilent à une même époque.

Les contributions des auteur-e-s, inégales dans leur facture et hétéroclites

en deux parties, dont la première s'attache à une analyse historique du domaine juridique. Le droit y est appréhendé comme moyen de structuration et de légitimation d'un ordre réel et symbolique qui accuse un déséquilibre en faveur du sexe masculin. L'unité de ces premiers textes réside dans le genre de sources considérées: actes de jugements, textes de lois, factums judiciaires, extraits de registres officiels... Autant de documents produits par les autorités, mais qui, selon Brigitte Studer, sont à même, non seulement de nous renseigner sur les instances étatiques des époques considérées, mais aussi de nous faire entrer dans la vision du monde et la logique des accusés, témoins et autres cités dans les tribunaux. Encore s'agit-il de cesser de considérer la justice uniquement comme une arme aux mains des autorités pour inculquer des normes et consolider leur pouvoir et de prêter plus d'attention à son utilisation «par le bas», en tant que forme d'expression du social (ainsi, au XVe siècle, le recours de femmes zurichoises aux tribunaux comme moyen formel d'accès à la sphère publique).

Les recherches s'orientent selon deux axes. Tout d'abord, des études de criminologie historique, comprenant aussi bien des réflexions sur la théorie criminologique et sa tendance à la naturalisation des femmes, que des analyses de plaintes pénales, de disputes de voisinage, de condamnations de femmes et d'hommes pour travestissement. Ensuite, des études retraçant l'histoire – lacunaire – de la codification de la différence des sexes, au travers de cas précis, tel le procès d'une marchande genevoise dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, exemplaire de la difficulté pour les citoyens bourgeois de concilier l'intérêt du commerce et la sûreté des dots, tels les recours répétés d'une cuisinière célibataire auprès du gouvernement bâlois, au siècle dernier,



dans le vain espoir de pouvoir disposer de sa fortune héritée. Ces travaux nous renseignent sur les pratiques inégalitaires perdurant en Suisse jusqu'au tournant du siècle selon les cantons, ainsi que sur les logiques différentielles qui les sous-tendent et président parfois à leur abolition. Ainsi, la possibilité reconnue ou non aux femmes par les Tribunaux matrimoniaux de faire valoir une promesse de mariage suite à une conception illégitime relevait parfois d'une stratégie politique visant à maintenir aussi bas que possible le taux de nuptialité au sein des couches sociales défavorisées. Ainsi encore, l'abolition, au XIXe siècle, de droits séparés, notamment la tutelle imposée aux femmes qui souhaitaient se livrer à des activités de commerce, n'obéit pas, comme on pourrait s'y attendre, à des motifs égalitaires, mais bien plutôt à des motifs d'ordre pratique.

La deuxième partie traite, selon son titre français, du «discours sur les rapports sociaux de sexes et le changement social». Il s'agit toutefois plutôt des discours «instituant» les rapports sociaux de sexes, ou du moins les «institutionnalisant» (c'est très clairement le cas en ce qui concerne l'armée, mais aussi les services d'aide sociale et le domaine médical). La période considérée est plus unitaire (fin XIXe-début XXe siècle), les sources plus diversifiées (littérature scientifique et «morale», codex d'associations estudiantines, publications du département des affaires militaires, journaux, textes de propagande...). Deux thèmes marquants polarisent les diverses contributions. L'un, fortement connoté au masculin : celui de l'armée, en tant qu'instance de socialisation masculine par excellence dès la Belle Époque en Suisse; le second, au féminin : celui de l'émergence de discours eugénistes aboutissant dans la pratique au cas extrême de stérilisations (de femmes dans environ

90% des cas). Dans leur ensemble, les travaux présentés dans cette deuxième section convergent dans la démonstration d'une radicalisation du discours dualiste sur les sexes au tournant du siècle, d'une rigidification de la partition des rôles sexués et d'une naturalisation des «caractères», des «identités» sexuels. Cette radicalisation aboutit, au plus tard dans l'entre-deux-guerres, à l'instauration des deux symboles par excellence des identités sexuelles en Suisse: le «militaire» (Wehrmann) et la «ménagère» (Hausfrau), symboles transcendant les classes sociales (R. Jaun). Ainsi, pour les jeunes gens, l'aptitude au service militaire et son accomplissement deviennent la condition d'accès au statut d'homme viril. Quant aux jeunes femmes, il s'agit avant tout de les éduquer aux valeurs morales bourgeoises afin de les préparer aux rôles d'épouses et de mères de famille travailleuses (dans leur foyer) et corollairement d'étouffer en elles toute velléité de participation aux sphères sociales publiques.

Finalement, l'impression générale qui ressort de la lecture de cet ouvrage collectif est celle d'un appauvrissement drastique dans l'expression et la pratique des rapports sociaux de sexes en Suisse au tournant de ce siècle. Preuve s'il en était besoin qu'un infléchissement de la législation dans le sens d'une égalité des droits entre femmes et hommes ne saurait suffire à instituer des rapports sociaux plus démocratiques.

Marilène Vuille (Lausanne)